



Syndicat National des Personnels
de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse

Délégation CTT Berry Touraine

Fédération Syndicale Unitaire



Déclaration liminaire
Comité Technique Territorial
Touraine- Berry
du 16 décembre 2020

«Toute vérité franchit 3 étapes. D'abord elle est ridiculisée. Ensuite elle subit une forte opposition. Puis elle est considérée comme ayant toujours été une évidence»

A. SCHOPENHAUER

En cette période anxiogène qui ne facilite pas les mobilisations (mais ne les empêche pas fort heureusement, cf. loi relative à la sécurité globale), le gouvernement en profite pour poursuivre sa politique de remise en cause de nos libertés individuelles et collectives et de casse du service public.

Nous avons le droit d'avoir une vie professionnelle et pouvons pour ce faire alterner éventuellement présentiel et distanciel quand cela est possible. Par contre, nous n'avons pour ainsi dire presque plus le droit d'avoir une vie sociale et encore moins une vie culturelle. Dans un contexte sanitaire encore difficile, travailler et consommer est possible et recommandé pour sauver la sacro-sainte économie, se détendre et se cultiver n'est pas autorisé car cela favoriserait la propagation de l'épidémie! Métro-boulot-dodo, mais pas de bistrot, de restau et encore moins de pièces de Marivaux, de films d'Almodo ou de concerts à Bobino...Circulez, il n'y a rien à voir comme le claironne le locataire de la place Beauvau. A peine le confinement est-il terminé que le gouvernement dégaine une nouvelle arme liberticide, le couvre-feu.

Par ailleurs, le gouvernement accélère sa politique de destruction du statut des fonctionnaires et de leurs conditions de travail via la «loi de transformation de la fonction publique» (CAP par catégorie et non plus par corps, fin des CHSCT, mise en concurrence des personnels avec les primes CIA et COVID...).

Il dénature considérablement les missions de la PJJ via le bloc peines et le CJPM présenté le 1er décembre dernier à l'assemblée nationale pour une mise en application le 31 mars 2021, confondant célérité et efficacité et en privilégiant le contrôle et la probation.

Les milieux ouverts devront se focaliser sur le contrôle des décisions judiciaires, les hébergements verront se généraliser la notion d'enfermement via les placements sanction sous contrôle judiciaire ou sous bracelet électronique, les services d'insertion seront directement mandatés pour faire de l'occupationnel au détriment de la remobilisation des jeunes. Et tout cela avec un

vocabulaire qui renvoie à une conception comportementaliste de la prise en charge des jeunes : «mise à l'épreuve», «relèvement éducatif et moral».

Nous sommes convoqués ce jour en comité technique territorial pour examiner le projet de fonctionnement de la Direction Territoriale Touraine-Berry et le projet d'établissement de l'EPE de Bourges. Dans le contexte tel que nous l'avons présenté, ces projets ne présentent pas stricto sensu de remise en cause des statuts et des missions. Toutefois, nous ne manquerons pas de nous opposer ici ou là à certains passages qui entérinent déjà les changements au sein de notre institution comme nous avons déjà pu le faire lors de la réunion préparatoire à ce CTT.